

L'EFFET RÉSERVE



Depuis une trentaine d'années on assiste, en mer comme en eau douce, à une réduction drastique des stocks d'espèces comestibles. Plusieurs facteurs dont la pollution et la surpêche sont en cause.

L'évolution des techniques de pêche (sondeurs, GPS ...) augmente considérablement les potentialités d'accès à la ressource dans les domaines professionnel ou sportif (pêche sous-marine, pêche à la ligne, pêche de bord ...). Les impacts touchent la faune piscicole mais également les oiseaux marins qui en période de nidification ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires.

La création de réserves naturelles disposant de secteurs dans lesquels la pêche est réglementée voire interdite sous toutes ses formes, permet de remédier à cette situation préoccupante. On y observe en effet, une augmentation sensible de la densité de poissons et surtout la réapparition d'individus suffisamment âgés pour se reproduire. La situation peut se rétablir en moins de dix ans et la dissémination des œufs, des larves et des juvéniles peut alors intervenir dans la zone protégée ainsi qu'à sa périphérie. Cet effet réserve est d'autant plus marqué que les aires marines protégées sont de grande dimension.

Les programmes de suivi scientifique montrent des différences importantes entre les zones réglementées et celles laissées en libre exploitation. Cette augmentation des ressources halieutiques intervient, même quand l'interdiction ne concerne que les activités de loisir (chasse sous-marine) et qu'elle ne remet pas en cause la pratique d'une activité professionnelle de type traditionnel ayant recours aux petits métiers (cas de Scandola ou des Bouches de Bonifacio).





Les pêcheurs avaient pour la plupart déjà pris conscience du phénomène puisqu'ils avaient eux-mêmes institué des cantonnements de pêche avant même la création des réserves naturelles. Ils ont donc tout naturellement intégré les nouvelles zones de non-prélèvement des Cerbicale, des Lavezzi ou des Bruzzi-Moïnes, conscients d'inscrire ainsi leur activité dans un avenir durable.

De leur côté, les amateurs de plongée sous-marine peuvent désormais voir évoluer des espèces devenues rares ailleurs, également remarquables ici par leur taille et leur abondance. Ainsi l'industrie de la plongée tire profit de la luxuriance des fonds marins, au sein même des réserves lorsque l'activité y est autorisée, mais de toute façon à sa périphérie immédiate puisque l'effet réserve y est aussi sensible.

Préservant des paysages exceptionnels, protégeant des espèces menacées, offrant de mieux connaître notre environnement naturel, les espaces protégés garantissent également une exploitation durable de la ressource et l'accueil de nombreux visiteurs.

